UE Intervenir dans le milieu sportif

ECTS
3 crédits

Composante
Faculté humanités, santé, sport, sociétés (H3S), UGA

Volume horaire
19,5h

Période de l'année
Toute l'année

Diplômes intégrant cet élément

- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - Entraînement sportif

Langue(s) d'enseignement: Français

Méthodes d'enseignement: En présence

Ouvert aux étudiants en échange: Non

Présentation

Description

Intervenir dans le milieu sportif vise à :

- Aborder les principes généraux et l'organisation de l'entraînement sportif

- Acquérir les connaissances institutionnelles et fonctionnelles du club et du milieu fédéral

- Découvrir et explorer le langage et les processus impliqués dans l'intervention en milieu sportif.

Objectifs

Se familiariser avec la terminologie et les champs d'application de la pédagogie sportive.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026

Appréhender l’apprentissage et l’entraînement comme des processus partant de l’évaluation diagnostique vers la construction de dispositifs.

Effectuer les premières définitions et analyses des notions de technique et technologies corporelles.

Heures d'enseignement

CMTD	Cours magistral - Travaux dirigés	9h
CM	CM	10,5h

Contrôle des connaissances

Première Session :

Matière « Connaissance du milieu associatif et fédéral » :

CCF 1 : écrit 15 minutes : coefficient 0,15

CCF 2 : écrit 15 minutes : coefficient 0,15

Matière « Principes généraux de l’entraînement » :

CCF 1 : écrit 20 minutes : coefficient 0,15

CCF 2 : écrit 20 minutes : coefficient 0,15

Matière « Intervention en activités physiques et technologie » (IAPT) :

CT : écrit 30 minutes : coefficient 0,40

Seconde Chance :

CT : écrit 30 minutes : coefficient 1

Syllabus

Matière « Connaissance du milieu associatif et fédéral »

3 Régulations en Grands Groupes (RGG) de 1h30 appuyées sur des ressources accessibles en ligne ou données par l'enseignant. 2 des 3 RGG accueillent les 2 CCF de la matière.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026

Matière « Principes généraux de l'entraînement » :

1 CM de 1h30 de présentation du fonctionnement et d'appropriation de contenus de formation

3 Régulations en Grands Groupes (RGG) de 1h30 appuyées sur des ressources accessibles en ligne ou données par l'enseignant. 2 des 3 RGG accueillent les 2 CCF de la matière.

Matière « Intervention en activités physiques et technologie » (IAPT) :

6 CM de 1h30

Évaluation initiale / Session principale

Libellé	Nature de l'enseignement	Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Remarques
	Matière	CC	Ecrit	15		0.15	Nom de la matière : Connaissance du milieu associatif et fédéral (CCF1 + CCF2)
	Matière	CC	Ecrit	15		0.15	Nom de la matière : Principes généraux de l'entraînement (CCF1+ccf2°
	Matière	CT	Ecrit	30		1	Matière « Intervention en activités physiques et technologie » (IAPT)

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026

Seconde chance / Session de rattrapage

Libellé	Nature de l'enseignement	Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Remarques
	UE	CT	Ecrit	30		1	

Compétences visées

- connaître les principes généraux, les dispositifs d'entraînement et les fondements d'une pratique de haute performance sportive ou de danse

- Acquérir les connaissances nécessaires pour situer le club sportif sur les plans juridique, institutionnel, fédéral et olympique.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Hugues THIRCUIR

Responsable pédagogique

Johann Morel

johann.morel@univ-grenoble-alpes.fr

Campus

Grenoble - Domaine universitaire

Valence - Briffaut

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026